FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 390
Moto-Club —— AM CREUSOISE
N° d'affiliation —— 0297
Date —— 20 ET 21 JUILLET
Lieu —— AHUN
Organisateur technique - AM CREUSOISE
E-mail —— j-claudeparrot@orange.fr
Téléphone —— 0688693307

CDF MOTOCROSS à l'ANCIENNE

ANNEXE AU REGLEMENT PARTICULIER 2019

En complément des catégories mentionnées dans le règlement particulier de la manifestation, l'épreuve comptera également pour le Championnat de France de Motocross à l'Ancienne.
Cette manche du Championnat de France de Motocross à l'Ancienne se déroulera conformément au règlement général du championnat établi par le Comité Motos Classiques et Historiques et dans le respect des dispositions suivantes.

Officiels

Le Comité Motos Classiques et Historiques a désigné un de ses membres pour occuper la fonction de délégué FFM sur l'épreuve, ainsi qu'un commissaire technique qui sera en charge des contrôles réalisés sur les machines du championnat.

Délégué FFM ---------- CHARPIN MAX — Licence : 006434

Commissaire technique ---------- OPALINSKY RICHARD — Licence : 054480

Les catégories

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

- [x] Vintage
- [x] Classic
- [x] Evolution & Prototype
- [x] Pré-90 & Super Evolution

Vintage : Machines des origines à l'année modèle 1976.

Classic : Machines à partir de l'année modèle 1977 réunissant d'origine les trois éléments techniques suivants – Refroidissement par air, bi-amortisseurs ou cantilever, freins avant et arrière à tambour.

Evolution : Sur le principe des trois caractéristiques techniques de la catégorie « Classic », machines dérogeant d'origine à un de ces trois critères.

Prototype : Machines répondant à toutes les caractéristiques de la catégorie « Classic ou Evolution» mais transformées avec des éléments d'époque.

Pré-90 : Machines dotées d'au minimum 1 disque et fabriqué de janvier 1984 jusqu'à décembre 1989.

Super Evolution : Machines fabriquées de janvier 1990 à fin 1997 équipées de cadre en acier.

Licences : Les coureurs de toutes nationalités peuvent courir sous réserve d'être détenteurs d'une licence française MAT, NCO, INTER, VINTAGE UEM TT ou LJA, délivrée par la F.F.M. valable pour l'année en cours. La licence MAT ne peut être attribuée qu'aux pilotes équipés de machines à freins à tambour.

Commentaires : .....

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 21/03/2019	Date : 19/04/19	Date :
A.M.C. - AHUN 0297 Parrot J-Claude		Numéro :

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— **390**
Moto-Club —— **A M CREUSOISE**
N° d'affiliation —— **C0297**
Date —— **20/21 JUILLET 2019**
Lieu —— **AHUN**
Organisateur technique -
E-mail —— **j-claudeparrot@orange.fr**
Téléphone —— **0688693307**

HORAIRES PREVISIONNELS*

Date —— **21 JUILLET 2019**

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7H30	7H55	Briefing pilotes		
8H00	8H25	Essais Libres + Chronos	VINTAGE	25MN
8H30	8H55	Essais Libres + Chronos	CLASSIC	25MN
9H00	9H25	Essais Libres + Chronos	Evo proto+pre90/super evo	25MN
9H30	9H50	Essais Libres	SIDE CAR GROUPE A	20MN
9H55	10H15	Essais Libres	SIDE CAR GROUPE B	20MN
10H20	10H40	Manche 1	VINTAGE	15MN+1TR
10H40	11H00	Pause		
11H05	11H25	Essais Chronométrés	SIDE CAR GROUPE A	20MN
11H25	11H30	Test de départs	SIDE CAR GROUPE A	5MN
11H35	11H55	Essais Chronométrés	SIDE CAR GROUPE B	20MN
11H55	12H00	Test de départs	SIDE CAR GROUPE B	5MN
12H05	12H30	Manche 1	CLASSIC	20MN+1TR
12H30	13H30	Repas		
13H30	14H00	PRESENTATION PILOTES		
14H00	14H30	Manche 1	SIDE CAR	20MN+2TR
14H35	15H00	Manche 1	Evo proto+pre90/super evo	20MN+1TR
15H05	15H25	Manche 2	VINTAGE	15MN+1TR
15H45	16H15	Manche 2	SIDE CAR	20MN+2TR
16H20	16H45	Manche 2	CLASSIC	20MN+1TR
16H45	17H00	Pause		20MN+1TR
17H05	17H30	Manche 2	Evo proto+pre90/super evo	20MN+1TR
17H30	18H00	Manche 3	SIDE CAR	20MN+2TR
18H15		Remise des Prix		
7H00	9H30	administratifs et techniques		

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	390
Moto-Club	AM CREUSOISE
N° d'affiliation	0297
Date	20 ET 21 JUILLET
Lieu	AHUN
Organisateur technique	AM CREUSOISE
E-mail	j-claudeparrot@orange.fr
Téléphone	0688693307

CDF SIDE-CAR CROSS INTER

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	MONNERON ALBAN	Licence : 115576
Délégué FFM (Président du Jury)	FAIVRE JOEL	Licence : 009935
Membre du Jury	BONNEAU PIERRE	Licence : 004408
Membre du Jury	BRACHET PATRICE	Licence : 049588
Commissaire technique responsable	CHANTELOUP STEPHANE	Licence : 069958
Responsable du chronométrage	SEGUOIN ELIANE	Licence : 103635

Article 3 Catégories & Engagements

➲ Side-car Cross Inter

Age* ---------- 16 ans minimum pour les pilotes & 15 ans minimum pour les passagers
60 ans maximum pour les pilotes et les passagers

Licences ---------- NCO / INTER / LUE

Cylindrées ---------- De 350cc à 750cc 2T ou de 350cc à 1000cc 4T

Plaques ---------- Numéro noir sur fond jaune

**La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes/passager ne devront pas avoir 61 ans ou cours de l'année (né au plus tard en 1959).*

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 250 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	140 €	6ème	70 €	11ème	45 €	16ème	20 €
2ème	120 €	7ème	65 €	12ème	40 €	17ème	15 €
3ème	100 €	8ème	60 €	13ème	35 €	18ème	10 €
4ème	90 €	9ème	55 €	14ème	30 €	19ème	10 €
5ème	80 €	10ème	50 €	15ème	25 €	20ème	10 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom médecin responsable ..... GUEVY CHARLES HENRI

Nombre de secouristes 6

Hôpital le plus proche ..... GUERET

Nombre d'ambulance(s) 1

Temps de trajet (en min) ..... 15 MN

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... LASCHAMPS

Adresse ..... rte d'Aubusson 23150 Ahun

Capacité Side-Car :

Pendant les essais : 36

En manche : 30

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1650

Largeur minimum de la piste ..... 8 m

Largeur de la grille ..... 40 m

Longueur de la ligne droite de départ ..... 115 m

Nombre d'OCP* 14

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 21/03/2019	Date : 19/04/19	Date :
A.M.C - AHUN 0297 Parrot J-Claude		Numéro :

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 390
Moto-Club —— A M CREUSOISE
N° d'affiliation —— 0297
Date —— 20ET 21 JUILLET 2019
Lieu —— AHUN
Organisateur technique - AMC
E-mail —— j-claudeparrot@orange.fr
Téléphone —— 0688693307

HORAIRES PREVISIONNELS*

Date —— 21 JUILLET

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7H00	9H45	Contrôles administratifs	+ samedi	
7H00	9H45	Contrôles techniques	+ samedi	
7H45		Briefing pilotes + commissaires		
8H15	8H40	Essais Libres + Chronos	VINTAGE	25MN
8h45	9H10	Essais Libres + Chronos	CLASSIC	25MN
9H15	9H40	Essais Libres + Chronos	Evo proto+pre90/super evo	25MN
9h45	10H05	Essais Libres	SIDE CAR	20MN
10H10	10H30	Manche 1	VINTAGE	15MN+1TR
10h35	11H00	Manche 1	CLASSIC	20MN+1TR
11H15	11H35	Essais Chronométrés	SIDE CAR	20MN
11H35	11H40	Test de départs	SIDE CAR	5MN
11H45	12H10	Manche 1	evo proto+pre90/super evo	20MN+1TR
12H15	13H30	Repas		
13H30	14H00	PRESENTATIONS PILOTES		
14H00	14H30	Manche 1	SIDE CAR	20MN+2TR
14H35	14H55	Manche 2	VINTAGE	15MN+1TR
15H00	15H25	Manche 2	CLASSIC	20MN+1TR
15H45	16H15	Manche 2	SIDE CAR	20MN+2TR
16H20	16H40	Pause		20MN+1TR
16H45	17H05	Manche 2	Evo proto+pre90/super evo	
17H30	18H00	Manche 3	SIDE CAR	20MN+2TR
		Remise des Prix		

MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2016

Organisateur

N° d'épreuve FFM	390
Moto-Club	amicale motocycliste creusoise
N° d'affiliation	0297
Date	20 et 21 juillet 2019
Lieu	Ahun
Organisateur technique	amcreusoise
Adresse	23150 Ahun
E-mail	j-claudeparrot@orange.fr
Téléphone	0688693307

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	monneron alban	Licence : 115576
Président du Jury ou Arbitre*	faivre joel	Licence : 9935
Membre du Jury	bonneau pierre	Licence : 004408
Membre du Jury	bellegueule francois	Licence : 003399
Commissaire technique responsable	farges jean marc	Licence : 009980
Responsable du chronométrage	seguoin eliane	Licence : 103635

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
ligue 85	9 ans	15 ans	85 cm3	30 € . 50€ à partir 06 juillet
trophée MX1/MX2	13 ans		125 /250/500 et plus	40 € 60€ à partir du 06 juillet

Engagement :

Site internet :

Contact : jean claude parrot

Adresse : 23150 st pardoux les cards

Téléphone : 0688693307

E-mail : j-claudeparrot@orange.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur :

☒ oui ☐ non

Tarif : 10 €

Caution :

MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2015

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☒ oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)
☐ non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... charles henri guevy

Nombre de secouristes 6

Hôpital le plus proche ..... gueret

Nombre d'ambulance(s) 1

Temps de trajet (en min) 15

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... circuit de laschamps

Adresse ..... rte d aubusson 23150 Ahun

Capacité Moto :

Pendant les essais : 45

En manche : 45

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : ...

En manche : ...

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1650

Largeur minimum de la piste ..... 8 m

Largeur de la grille ..... 40 m

Longueur de la ligne droite de départ ..... 115 m

Nombre d'OCP* 14

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 21/03/2019	Date : 19/04/19	Date :
		Numéro :

AUM.C - AHUN
0297
Parrot J-Claude

LMNA Ligue Motocycliste Nouvelle-Aquitaine

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 390
Moto-Club — A M CREUSOISE
N° d'affiliation — 0297
Date — 20 ET 21 JUILLET 2019
Lieu — AHUN
Organisateur technique - AMC
E-mail — j-claudeparrot@orange.fr
Téléphone — 0688693307

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date — 20 JUILLET 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7H00	20H00	Contrôles administratifs	+ VENDREDI	
7H00	20H00	Contrôles techniques	+ VENDREDI	
9H00	9H20	Essais Libres + Chronos	TROPHEE A	5+15MN
9H25	9H45	Essais Libres + Chronos	TROPHEE B	5+15MN
10H30	10H55	Manche 1	TROPHEE A	20MN+1TR
11H00	11H20	Manche 1	TROPHEE B	15MN+1TR
11H25	11H45	Essais Libres + Chronos	LIGUE 85	5+15MN
11H45	13H30	Repas		
13H30	13H50	Manche 2	TROPHEE B	15MN+1TR
13H55	14H15	Manche 1	LIGUE 85	15MN+1TR
14H20	14H45	Manche 2	TROPHEE	20MN+1TR
14H45	15H30	Pause		
15H30	15H50	Essais Libres	SIDE CAR	20MN
15H55	16H15	Manche 2	LIGUE 85	15MN+1TR
16H20	16H40	Manche 3	TROPHEE B	15MN+1TR
16H45	17H10	Manche 3	TROPHEE	20MN+1TR
17H15	17H35	Essais Libres	SIDE CAR	20MN
17H40	18H00	Manche 3	LIGUE 85	15MN+1TR
18H15		Remise des Prix		

Fédération Motocycliste Charentaise
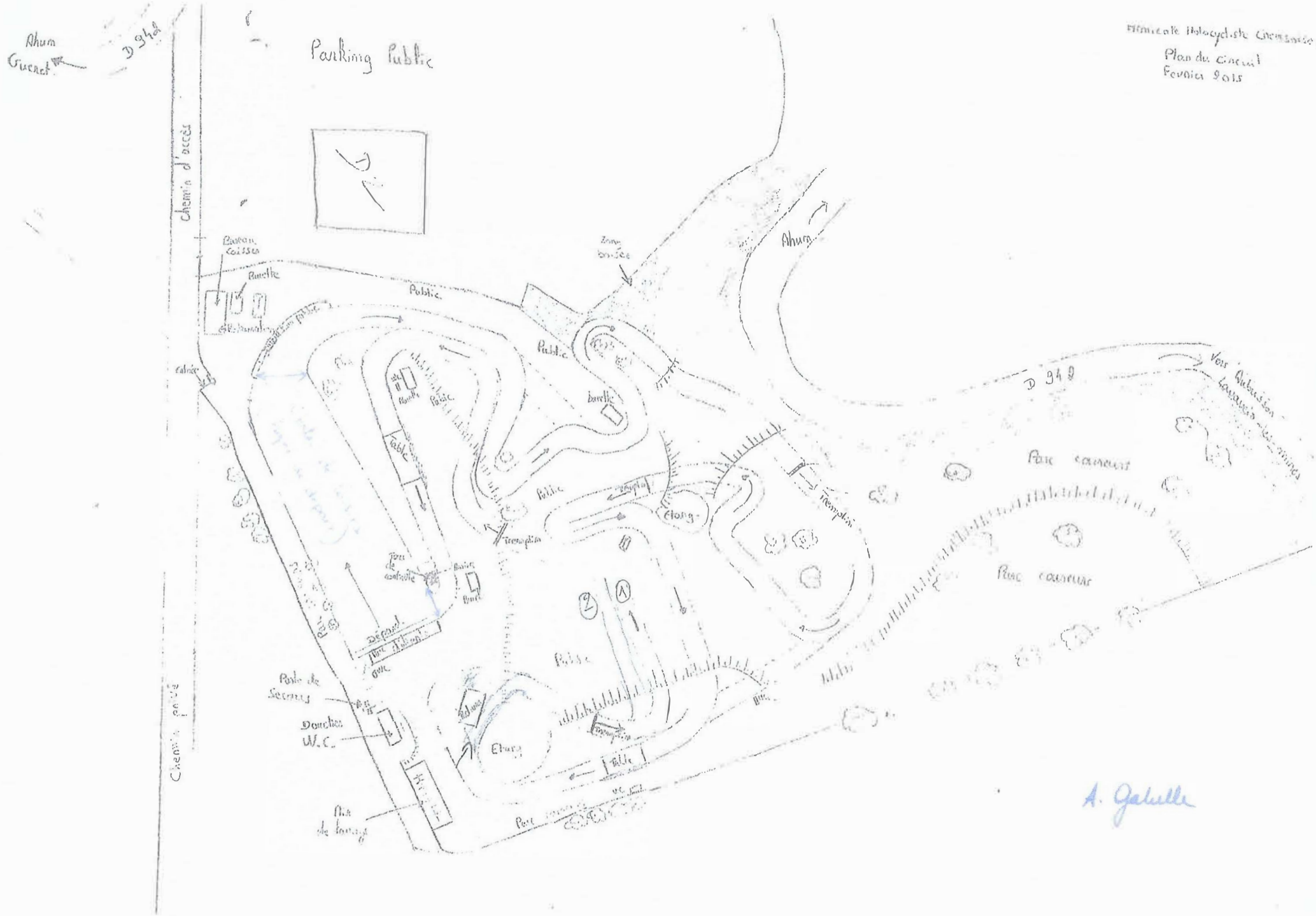
Plan du circuit
Février 2015